

VOTRE Logement



N° 41 - octobre 2013

**Chartres Habitat réduit
les charges locatives**

**42 nouveaux pavillons
vont être construits**

**Enquête de satisfaction
Que pensez-vous de votre cadre de vie ?**

Les nouveaux pavillons de l'Office !

Chartres Habitat a engagé un programme important d'amélioration et de construction de logements. C'est sa priorité.

Vous connaissez déjà la qualité des nouveaux appartements, aux Pâtières, rue du Faubourg-la-Grappe, rue de Sours, aux Hauts-Saumons, rue du Faubourg St Jean, etc...

Mais vous nous réclamez aussi des pavillons, notamment les familles. Nous en avons déjà construit de nouveaux à Rechèvres, aux Pâtières et nous vous en proposons aujourd'hui rue Guy Mocquet ou rue des Druides, qui sont en achèvement.

A chaque fois, nous essayons évidemment de vous offrir des logements aux charges réduites, grâce aux nouvelles

techniques d'isolation. Nous employons également celles-ci dans la réhabilitation de logements plus anciens : après les résidences des Perriers, puis Allende, voici venu le tour de celles de la rue Henri Dunant, des rues des Petites ou des Grandes Filles Dieu, etc...

Au moment où le logement reste plus que jamais l'un des premiers soucis des Français, votre Conseil d'Administration ne ménage pas ses efforts pour réduire vos charges locatives.

Enfin dans votre journal, vous lirez également les résultats du questionnaire que nous avons réalisé avec vous pour mieux connaître vos besoins et vos désirs. Si les résultats s'affichent plutôt bons, tranquillisez-vous : votre satisfaction nous encourage d'abord à poursuivre nos efforts.

Le Conseil d'Administration

SOMMAIRE

CONSTRUCTIONS

3 NOUVEAUX PROGRAMMES : CHARTRES
HABITAT ÉLARGIT SON OFFRE DE PAVILLONS

TRAVAUX

4 ISOLATION THERMIQUE : DES TRAVAUX
QUI DIMINUENT VOS CHARGES DE CHAUFFAGE

ACCESSION SOCIALE

6 DEVENEZ PROPRIÉTAIRE :
DÉCOUVREZ NOTRE SÉLECTION

AVEC NOTRE PARTENAIRE :
DÉCROCHEZ LE MEILLEUR TAUX !

TÉMOIGNAGE :
"NOUS AVONS SAISI CETTE OPPORTUNITÉ"

EN DIRECT AVEC VOUS

8 ENQUÊTE DE SATISFACTION :
QUE PENSEZ-VOUS DE VOTRE CADRE DE VIE ?

A VOTRE SERVICE

10 VOUS AVEZ BESOIN D'UNE RÉPARATION :
QUI INTERVIENT ?

CONTRAT MULTISERVICES : DES RÉPARATIONS
QUI VONT VOUS COÛTER MOINS CHER

VIE QUOTIDIENNE

10 LOYERS :
UNE SOLUTION POUR PAYER EN ESPÈCES

AMÉNAGEMENT & DÉCO

14 A FAIRE SOI-MÊME :
POSER DU PAPIER PEINT

EN DIRECT AVEC VOUS

15 EN IMAGES : LA FÊTE DES VOISINS

PRÈS DE CHEZ VOUS

16 L'AIDE AUX DEVOIRS DANS LES
QUARTIERS

BEAULIEU : LES HABITANTS METTENT LA
MAIN A LA PÂTE !

STATIONNEMENT : UN BOXE PRÈS DE VOTRE
DOMICILE



Votre Logement, le magazine des locataires de Chartres Habitat - Directrice de la publication : Élisabeth Fromont
Rédaction, conception : Sylvie Babel - Photos : Sylvie Babel, Sébastien Janvier.

Parution trimestrielle - Impression : Imprimerie Topp - Dépôt légal à parution, n° ISSN : 1635-8139. 
CHARTRES HABITAT, 23 rue des Bas Bourgs - B. P. 60137 - 28003 Chartres CEDEX. Tél. 02 37 25 65 25 - Fax. 02 37 34 37 95.
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (16h30 le vendredi).

Nouveaux programmes

Chartres Habitat élargit son offre de pavillons

RUE DES DRUIDES ET RUE GUY MOQUET, LA CONSTRUCTION DES 13 MAISONS EST DÉJÀ BIEN AVANCÉE. D'AUTRES PROJETS DE MAISONS INDIVIDUELLES SONT DANS LES CARTONS: AU MOINS 42, SITUÉS A BEAULIEU, RECHÈVRES, LA ROSERAIE.

Rue Guy Moquet, le gros œuvre est livré. Rue des Druides, les travaux se terminent : on installe les équipements sanitaires, on aménage les extérieurs et on applique les dernières peintures. Les treize maisons seront livrées fin 2013, début 2014. Certaines en location, d'autres en accession sociale à la propriété.

Les deux programmes sont quasi identiques: des pavillons en bande, de types 4 (trois chambres) d'une surface habitable de 93 m², avec garage ou auvent, jardin clôturé, engazonné et planté, une terrasse de 9 m².

Le rez-de-chaussée comprend une entrée avec dégagement, le séjour salon, une cuisine, la salle d'eau avec wc.

A l'étage: un palier, 3 chambres, wc indépendants et salle de bains.

Le chauffage est au gaz (chaudière à condensation), régulé par un thermostat d'ambiance avec horloge hebdomadaire. Ces maisons sont labellisées Très Haute Performance Energétique, ce qui garantit un agréable confort thermique et une facture de chauffage allégée. A noter aussi la présence de volets roulants et de sols carrelés.

En accession et en location

Les huit maisons de la rue des Druides sont destinées à l'accession (prix de vente : 188612 €, contact commercial: 02 37 25 65 24 ou 0631 40 41 41); les cinq pavillons de la rue Guy Moquet seront proposés à la location. ■

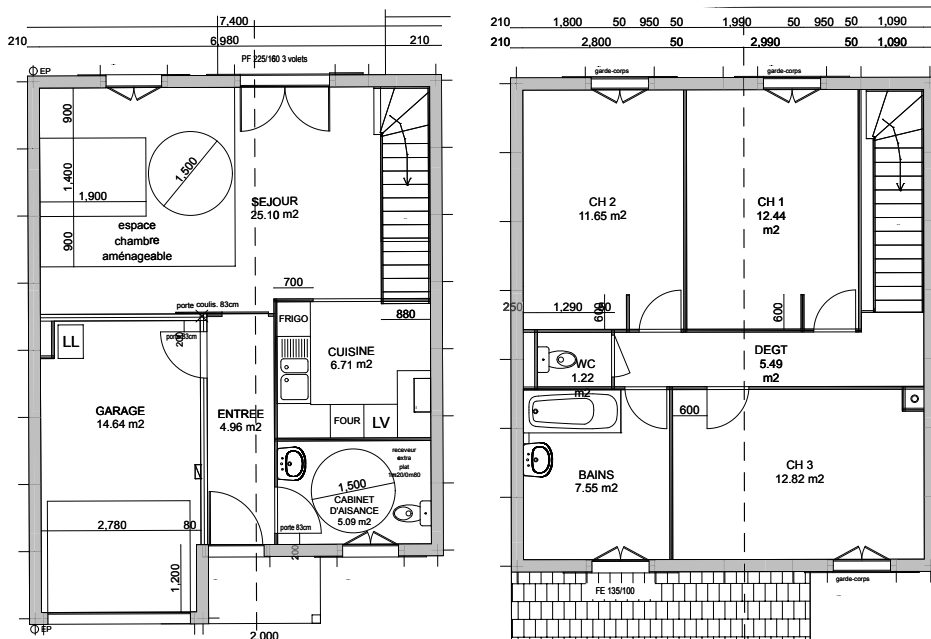
AUTRES PROJETS

La construction de 42 autres pavillons locatifs est programmée (livraison en 2015):

- 12 maisons quartier des Petits Clos.
- 11 au minimum à Rechèvres.
- 19 au minimum à la Roseraie.



Vue aérienne du projet, rue des Druides.



Plan du rez-de-chaussée et de l'étage.

Isolation thermique

Des travaux qui diminuent vos charges de chauffage

CHARTRES HABITAT CONTINUE SON PROGRAMME DE RÉHABILITATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS. APRÈS LES 210 LOGEMENTS RÉNOVÉS RUE DES PERRIERS, RUE DES GRANDES PIERRES COUVERTES ET RUE ALLENDE, UNE NOUVELLE PHASE DE TRAVAUX S'ENGAGE CONCERNANT 135 LOGEMENTS. LÀ ENCORE, LES LOCATAIRES POURRONT FAIRE D'APPRÉCIABLES ÉCONOMIES DE CHARGES DE CHAUFFAGE !

19, rue Henri Dunant



1 et 3, rue des Petites Filles Dieu



1 et 1 bis, rue des Grandes Filles Dieu



Les bâtiments concernés

- 19, rue Henri Dunant,
- 1 et 3, rue des Petites Filles Dieu,
- 1 et 1 bis, rue des Grandes Filles Dieu,
- 40 au 52, rue de la Corroierie,
- 23 au 29 et 36, 38, rue de la Corroierie,
- 14 au 24, rue des Druides.

Les travaux

Chaque bâtiment va faire l'objet d'une réhabilitation thermique. Un diagnostic a été réalisé permettant d'identifier toutes les déperditions de chaleur et de préconiser les travaux nécessaires. L'aspect esthétique n'est pas oublié, puisqu'en complément des travaux, les façades seront repeintes.

Dans chaque bâtiment

Les travaux suivants seront engagés :

- isolation par l'extérieur avec pose d'un isolant polystyrène. Ce procédé évite les ponts thermiques et ne diminue pas la surface habitable;
- réfection de l'étanchéité des terrasses et des toitures terrasses le cas échéant;
- remplacement de tout ou partie des fenêtres et portes-fenêtres;
- amélioration de la ventilation. Il s'agit d'un complément nécessaire à l'isolation

afin d'évacuer l'excès d'humidité.

Des travaux spécifiques

- remplacement ou adaptation des radiateurs: rue des Petites Filles Dieu et rue des Druides;
- remplacement des volets: rue Henri Dunant, rue des Petites Filles Dieu (côté rue), rue des Druides;
- remplacement de la porte de hall: rue Henri Dunant, rue des Petites Filles Dieu; 36 rue de la Corroierie;
- remplacement des portes palières rue de la Corroierie;
- rénovation des halls d'entrée: 1 et 3 rue des Petites Filles Dieu;
- réfection de la cage d'escalier: rue des Druides, rue des Petites Filles Dieu.

Des économies de chauffage

Ces travaux vont réduire de manière notable la consommation énergétique des bâtiments et donc diminuer d'autant les charges de chauffage.

Un diagnostic thermique permettra d'évaluer la diminution escomptée, mais on peut d'ores et déjà s'attendre à une baisse d'environ un quart de la consommation. Ce qui est bon pour le portemonnaie des locataires l'est également pour l'environnement puisque les rejets en



dioxyde de carbone vont eux aussi diminuer, conformément aux préconisations du Grenelle de l'environnement.

Le coût

Le coût des travaux s'élèvera à près de 2 millions d'euros,

sans aucune répercussion sur les loyers.

Le planning

Les travaux devraient démarrer en fin d'année. Les entreprises se succéderont sur les sites durant environ 14 mois. ■

MODERNISATION DES CHAUFFERIES : D'AUTRES ÉCONOMIES EN PERSPECTIVES POUR LES LOCATAIRES !

Toujours pour diminuer les charges de chauffage, Chartes Habitat a conclu un nouveau marché d'exploitation des chaufferies collectives qui intègre la modernisation des équipements.

Les travaux consistent au remplacement de pièces maîtresses par des dispositifs plus performants, grâce aux technologies nouvelles. Le fonctionnement des équipements sera optimisé et la consommation énergétique pour le chauffage des bâtiments diminuée de 20 à 25 %, ce qui va réduire d'autant vos charges de chauffage.

Le confort n'est pas oublié puisque la température de toutes les pièces sera augmentée : elle passera de 20,5 à 21° dans toutes les pièces (alors que la loi impose 19° dans les pièces à vivre et 17° dans les chambres). Pour s'en assurer, une sonde sera placée dans un logement témoin sélectionné dans chacun des sites.

739 logements collectifs sont concernés : il s'agit des logements chauffés collectivement au gaz, hors secteurs de Beaulieu et la Madeleine qui eux dépendent des chaufferies du réseau urbain. Ces travaux permettront de réduire les provisions de charges versées par les locataires à compter de l'année 2014 et n'auront aucune répercussions sur les loyers.

40 au 52, rue de la Corroierie



23 au 29 et 36, 38, rue de la Corroierie



14 au 24, rue des Druides



Devenez propriétaire

Découvrez notre sélection



102 000 EUROS

CHARTRES proche centre. Idéal premier achat. Dans résidence verdoyante, avec gardien, proche commerces, écoles, crèche. Beaux appartements du type 3 au type 5. Parking privatisé et cave en location. Menuiseries pvc, chauffage collectif au gaz, classe énergétique : D. De 102000 à 136900 €.



103 880 EUROS

CHARTRES, logements neufs, avec ascenseur. Types 2 de 46 à 50 m², disposant des commerces au pied des immeubles, école, crèche, squash. Parking privatisé, balcon et terrasse, visiophone, local vélos et poussettes. Menuiseries pvc, chauffage collectif au gaz, Label Bâtiment Basse Consommation (classe énergétique A). De 103 880 à 112 300 euros.



104 200 EUROS

CHARTRES, secteur convoité et calme. Dans petite copropriété de 4 étages avec ascenseur. Cave et box en sous-sol. Commerces, école, crèche, à proximité. Chauffage collectif au gaz, classe énergétique : C. Du type 2 au type 5, à partir de 104200 euros.



68 900 EUROS

CHARTRES, hyper centre. Petite copropriété de 4 étages, résidentialisée, agréable à vivre avec parc privatisé. Commerces en rez-de-chaussée (épicerie, coiffeur). Parking privatisé à la location, jardin privatif, cave. Chauffage collectif au gaz, classe énergétique : D. Du studio au type 4 : 68 900 à 163 500 euros.



188 163 EUROS

CHARTRES, rare. Maison neuve de 93 m² habitables plus garage et jardin. Au rez-de-chaussée : garage, cuisine ouverte sur le séjour salon, salle d'eau ; à l'étage : 3 chambres, wc, salle de bains. Terrasse, terrain clos. Label Très Haute Performance Énergétique, chauffage au gaz, régulation thermostatique, ventilation, volets roulants.

CONTACT COMMERCIAL CHARTRES HABITAT

02 37 25 65 24 (LOGEMENTS INDIVIDUELS), 02 37 25 65 34 (LOGEMENTS COLLECTIFS)

Avec notre partenaire Procilia

Décrocher le meilleur taux !

Chartres Habitat a signé une convention avec le groupe Procilia (Organisme collecteur de la participation des employés à l'effort de construction). Cet organisme accompagne **gratuitement** les candidats à l'accession à la propriété.

"Nous recevons sur rendez-vous les personnes qui ont un projet d'acquisition, ou, qui, simplement, avant de s'engager plus loin, souhaitent connaître leurs capacités d'emprunt et de remboursement. Nous réalisons un diagnostic complet du montage financier possible et des aides dont le candidat peut bénéficier" explique Hubert Hervet, Directeur de Procilia Chartres.



Procilia vous fait également bénéficier des meilleures conditions d'emprunt et des meilleurs taux d'intérêts du moment, négociés auprès des banques.

Procilia vous accompagne aussi dans toutes vos démarches, jusqu'à la transmission de votre dossier à l'organisme bancaire. ■



Procilia - Pôle Action Logement
5 rue Joseph Fourier - 28000 CHARTRES - Tél. 02 37 18 56 50

"Nous avons saisi cette opportunité"

Les travaux vont bon train au 25, rue du Commandant Chesne. Une semaine après avoir accédé à la propriété, Pascal et Martine Thebes avaient déjà entrepris la réfection des plafonds et abattu des cloisons.

"Cette maison a un potentiel. Revenez dans un mois et demi, vous verrez, cela aura déjà bien changé.

Nous avons saisi l'opportunité de cette vente car d'autres

occasions ne se présenteront peut-être pas. Nous sommes locataires à Chartres Habitat depuis plus de vingt ans. Cela nous a permis de bénéficier de 35 % d'abattement sur le prix d'acquisition. Sinon, nous n'aurions jamais pu accéder à la propriété. Pour 50 € de plus par mois, nous investissons dans un bien qui nous appartient et que nous pourrons transmettre à nos enfants". ■





Enquête de satisfaction Que pensez-vous de votre cadre de vie ?



COMME CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2010, CHARTRES HABITAT A INTERROGÉ LES LOCATAIRES POUR CONNAÎTRE LEUR DEGRÉ DE SATISFACTION. L'ENQUÊTE PORTAIT SUR LA QUALITÉ DE LEUR CADRE DE VIE AINSI QUE SUR LES PRESTATIONS DE MAINTENANCE. 950 PERSONNES ONT RÉPONDU À CE QUESTIONNAIRE.

Les résultats ont été présentés aux représentants de locataires qui peuvent demander à ce qu'une question ou un thème soit abordé dans nos prochaines enquêtes. Le sondage portait essentiellement cette année sur la qualité du cadre de vie. Le locataire devait dire son degré de satisfaction concernant :
- l'environnement proche, le cadre de

vie, l'entretien de l'immeuble;
- le logement lui-même;
- les prestations de maintenance dans le logement;
- la qualité des relations de voisinage.
Comme vous pourrez le constater ci-dessous, les locataires sont majoritairement satisfaits.

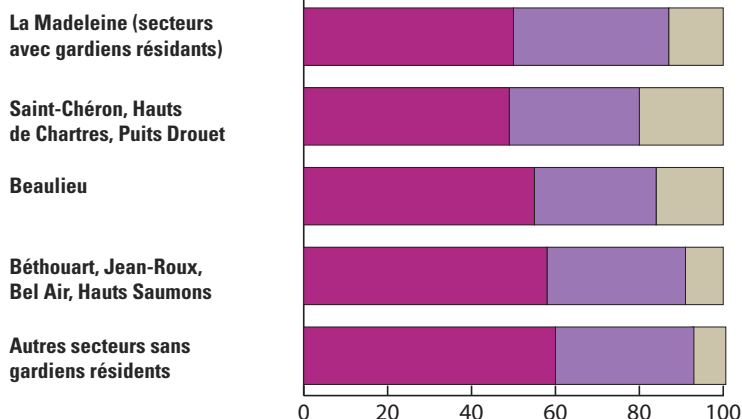
"Une nouvelle enquête sera réalisée fin 2013/début 2014" explique Bernard Granier, directeur des Travaux et de la proximité.

"Les réponses peuvent rester anonymes, seule l'adresse compte car nous procédons à un recoupement et à une analyse des réponses par quartier. Il est important que les locataires saisissent cette occasion de se manifester pour faire connaître leurs attentes. Ce type d'enquête permet d'évaluer la qualité du service rendu et de prendre des mesures afin d'améliorer notamment les indicateurs les plus faibles".



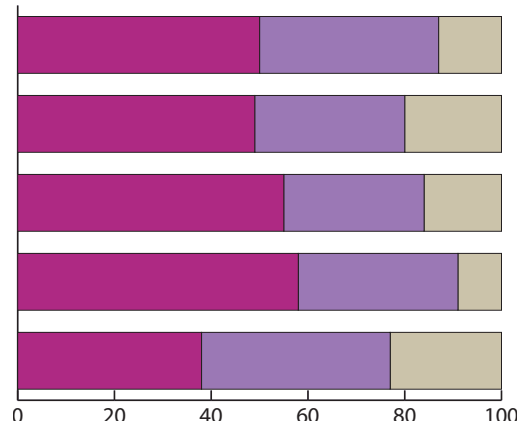
1/ L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR PROCHE (QUARTIER) DE VOTRE LIEU D'HABITATION VOUS CONVIENT-IL ?

Tous secteurs confondus, vous êtes :
● 45 % très satisfaits de votre environnement
● 34 % moyennement satisfaits
● 21% pas satisfaits



2/ VOTRE CADRE DE VIE (RÉSIDENCE) EST-IL AGRÉABLE ?

Tous secteurs confondus, vous êtes :
● 56 % très satisfaits de votre cadre de vie
● 33 % moyennement satisfaits
● 11% pas satisfaits





Pique-nique aux abords des immeubles.

3/ VOUS PLAISEZ-VOUS DANS VOTRE LOGEMENT ?

74 %
très
satisfaits

Tous secteurs confondus, vous êtes :

- 74 % très satisfaits de votre logement
- 18 % moyennement satisfaits
- 8 % pas satisfaits

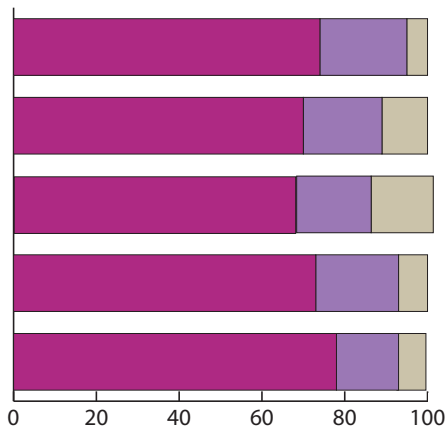
La Madeleine (secteurs avec gardiens résidents)

Saint-Chéron, Hauts de Chartres, Puits Drouet

Beaulieu

Béthouart, Jean-Roux, Bel Air, Hauts Saumons

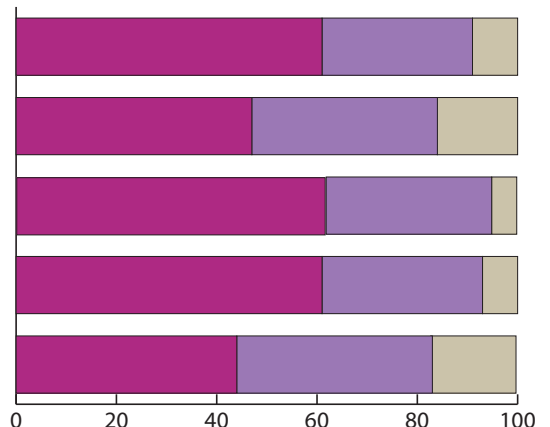
Autres secteurs sans gardiens résidents



4/ L'IMMEUBLE DANS LEQUEL VOUS VIVEZ EST-IL BIEN ENTRETENU ?

Tous secteurs confondus, vous êtes :

- 53 % très satisfaits de l'entretien
- 35 % moyennement satisfaits
- 12 % pas satisfaits



5/ RENCONTREZ-VOUS DES DIFFICULTÉS AVEC VOTRE VOISINAGE ?

74 %
très
satisfaits

■ non ■ oui

Tous secteurs confondus,
74 % des locataires
n'ont aucune difficulté de voisinage

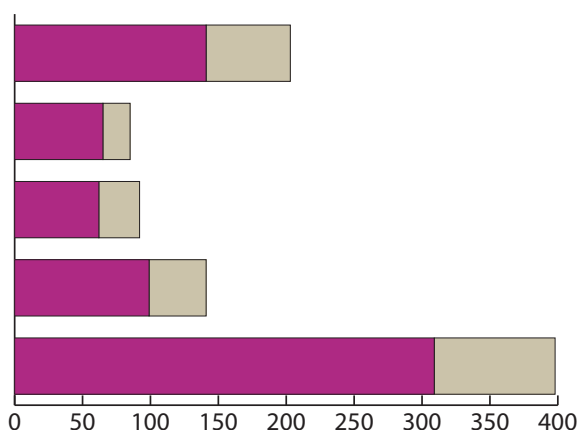
La Madeleine (secteurs avec gardiens résidents)

Saint-Chéron, Hauts de Chartres, Puits Drouet

Beaulieu

Béthouart, Jean-Roux, Bel Air, Hauts Saumons

Autres secteurs sans gardiens résidents

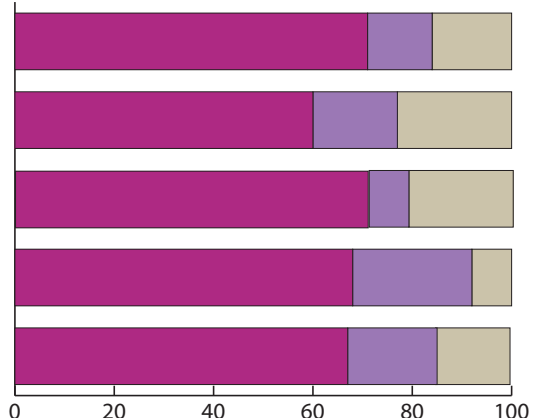


6/ ETES-VOUS SATISFAIT DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE ?

68 %
très
satisfaits

Tous secteurs confondus,
vous êtes :

- 68 % très satisfaits
- 18 % moyennement satisfaits
- 15 % pas satisfaits





Vous avez besoin d'une réparation :

Des entreprises chez vous sur simple appel

CHARTRES HABITAT A SOUSCRIT DES CONTRATS AVEC DIVERSES SOCIÉTÉS. CONTACTEZ-LES DIRECTEMENT. ELLES EFFECTUERONT UN DÉPANNAGE CHEZ VOUS. LE JOUR DE L'INTERVENTION VOUS NE PAYEZ RIEN, CETTE PRESTATION EST INCLUSE DANS VOS CHARGES.



Engorgement, refoulement d'eau

Curage et nettoyage des réseaux dégorgement en cas de refoulement.

Contactez SVR au: 0237353850

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30. En dehors de ces horaires, composez le n° d'urgence de Chartres Habitat.



Robinetterie, chasse d'eau

Entretien, arrêt de fuites, des robinetteries, chasses d'eau et vannes d'arrêt.

Contactez La Centrale des Eaux au 0970809609 (puis tapez 1 et votre Code Postal). Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.



Désinsectisation, désourisation, dératisation

Contactez SVR au 0237353850

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.



Eau chaude et chauffage individuel

Pour les appareils de chauffage au gaz (chaudière, radiateurs, etc.).

Contactez PROXISERVE au: 0246810101 du lundi au samedi, de 8h00 à 18h.

Pour les chauffe-eaux ou chauffe-bains gaz, les ballons d'eau chaude électriques, les appareils de chauffage électriques (convecteurs, radiateurs, etc.).

Contactez SAVELYS au: 0237280415 du lundi au samedi, de 8h00 à 18h.

POUR LES INTERVENTIONS SUIVANTES, CONTACTEZ LE SERVICE RECLAMATIONS
02 37 25 65 50

Le "service réclamations" de Chartres Habitat traitera votre demande. Vous pouvez faire appel à ce service du lundi au jeudi, de 8h30 à 17 heures, le vendredi de 8h30 à 16 heures.



Chauffage collectif

Contrat avec les sociétés Cofely et Dalkia.



Ascenseurs

Contrat avec la société Schindler, 7 J/7 et 24 h/24.



Antennes de télévision



Interphones, fermetures de portes de halls

Contrat avec la société ADN Centre.



Portails coulissants, portes automatiques de garages

Contrat avec la société Schindler.



Vides-ordures restants

Deux sites concernés : La Croix Jumelin et le Passage des Poètes. Contrat avec SVR.



Systèmes de ventilation

Contrat avec Proxiserve (VMC, VMI, Ventilation naturelle).

En cas d'URGENCE, composez le 0237256525,

le soir après 17 heures, le week-end et les jours fériés. lorsqu'il y a danger pour les bâtiments ou les personnes.

qui intervient ?

Les réparations restant à la charge des locataires

CONFORMÉMENT AU DÉCRET N° 87-712 DU 26 AOÛT 1987, CERTAINES RÉPARATIONS SONT À LA CHARGE DU LOCATAIRE, LES SERVICES DE CHARTRES HABITAT N'INTERVIENNENT DONC PAS. ELLES SONT ÉNUMÉRÉES CI-APRÈS.

Parties dont vous avez un usage exclusif

- Jardin privatif: entretien courant, remplacement des arbustes, taille, élagage.
- Terrasse, marquise, auvent: enlèvement de la mousse et des végétaux.
- Gouttières, chéneaux, en logement individuel: dégorgement.

Ouvertures

- Portes, fenêtres, grilles: nettoyage; graissage des gonds, et charnières; réparation ou remplacement des poignées, gonds, espagnolettes, clavettes, targettes.
- Vitres: réfection des mastics et remplacement des vitres détériorées.
- Stores: graissage, remplacement des cordes, poulies, lames, manivelles, sangle.
- Serrures et verrous: graissage, remplacement des petites pièces (canons, goupilles, etc.).
- Clefs: à remplacer en cas de détérioration ou de perte.

Plomberie

- Canalisations de gaz: entretien des robinets, remplacement des tuyaux de raccordement.
- En cas de coupure générale de gaz, contacter Gaz de France au 0800 47 33 33;
- Fosses septiques: vidange.
 - Canalisations d'eau: entretien et remplacement des siphons.
 - Eviers, appareils sanitaires: nettoyage des dépôts de calcaire et remplacement des flexibles de douche.

Les revêtements de sol, moquettes

- Entretien et remise en état.

Travaux d'électricité

- Remplacement des interrupteurs, prises de courant, coupe-circuit, tubes luminescents, fusibles, douilles, ampoules, baguettes ou gaines de protection.

En cas de coupure générale, contacter EDF (secteur Chartres) au 0810 333 028 ou la R.S.E.I.P.C. (autres communes) au 02 37 91 80 00.

Plafonds et murs intérieurs

- Maintien en état de propreté.
- Remplacement des papiers peints en mauvais état.
- Remplacement des éléments de faïence.
- Rebouchage des trous.

Placards, plinthes

- Les étagères et portes de placards, les plinthes, baguettes et moulures doivent être remplacées.

Aération, VMC

- Bouches de ventilation et vmc: nettoyage, entretien des grilles de climatiseurs.
- Ramonage (maison individuelle uniquement) des conduits d'évacuation des fumées et des gaz ainsi que des conduits de ventilation.

VOS DROITS : LES PARTIES COMMUNES

Les vélos, scooters et motos ne doivent pas être entreposés dans les halls d'immeubles ou les montées d'escaliers.

Ils risquent de gêner la circulation et leur manipulation de dégrader les lieux, sans compter le risque d'incendie que présentent ces appareils.



Il est également interdit de déposer dans les halls ou sur les paliers, des ordures, déchets, matériaux et autres objets.

Le contrevenant encourt une contravention de 2e classe, jusqu'à 150 € d'amende, (article R 632-1 du Code Pénal).

QUIZ...

ÊTES-VOUS UN BON VOISIN ?

1/Je peux entreposer mes ordures ménagères sur le palier ...

- a) le palier est très pratique, j'y dépose également les chaussures et les jouets.
- b) je dépose sur le palier les ordures le soir et les descends le lendemain matin
- c) non, je n'entrepose absolument rien sur le palier.

Réponse: 1/C. Il ne faut rien entreposer sur le palier. Cela peut occasionner une nuisance pour les voisins.



Contrat multiservices

Des réparations qui vont



Avec le Pack de base : les réparations et contrôles électriques seront pris en charge.

LE PROJET DE CONTRAT MULTISERVICES ENTRE DANS SA DERNIÈRE PHASE. AVEC LE PACK DE BASE OU LE PACK CONFORT VOUS POURREZ FAIRE INTERVENIR DES ENTREPRISES POUR DES RÉPARATIONS DANS VOTRE LOGEMENT A DES PRIX ENCORE PLUS ATTRACTIFS.

“Nous sommes en mesure de proposer aux locataires deux packs de contrats de réparations : un pack de base et un pack confort optionnel” explique Bernard Granier Directeur des Travaux et de la Proximité à Chartres Habitat. “Des entreprises sous contrats interviennent déjà dans les logements mais en mettant en place des packs gérés par une entreprise unique nous sommes en mesure de proposer des prix encore plus intéressants pour les locataires”.

Ces contrats présentent en effet plusieurs avantages :

- les prix négociés dans les packs sont plus attractifs que ceux proposés aujourd’hui dans les charges locatives;
- une entreprise unique intervient pour toutes les réparations incluses dans le pack, le locataire a donc un seul interlocuteur;
- il suffit que le locataire téléphone à l’entreprise sous contrat pour prendre un rendez-vous;
- le nombre de prestations dans les logements est illimité;
- l’intervention est rapide : dans les 72 heures et dans les 4 heures si urgence.

Plus de prestations

Le pack de base comprend 7 prestations :

⇒ 4 prestations font d’ores et déjà l’objet d’un contrat mais à ce jour avec 4 entreprises différentes (ces prestations sont

LE PACK DE BASE

Prestations		Nombre de logements concernés	prix actuel mensuel HT	Nouveau prix mensuel HT avec le pack de base	
AUJOURD’HUI Prestations existant	Robinetterie, plomberie, équipements sanitaires (charge récupérable)	5582	1,44	1,31	Nouveau coût total avec le pack de base : 4,45 € (coût actuel : 4,65 €)
	Réseaux d’évacuation (charge récupérable)	5582	1,33	1,33	
	Interphonie (charge récupérable)	4313	0,54	0,57	
	Systèmes de ventilation naturelle (charge récupérable)	4740	1,33	1,24	
DEMAIN Prestations supplémentaires	Dépannage du matériel de réception TNT (charge récupérable)	4740	pas de contrat	0,26	3 prestations supplémentaires pour 6 cts de plus
	Intervention sur les problèmes électriques du logement : fusibles, prises, disjonction, etc. (normalement à la charge du locataire)	5582	pas de contrat	prise en charge par Chartres Habitat	
	Intervention sur les équipements gaz du locataire : contrôle du flexible, contrôle des appareils appartenant au locataire, etc. (normalement à la charge du locataire)	5582	pas de contrat	prise en charge par Chartres Habitat	
Prix Total			4,65 €	4,71 €	

vous coûter moins cher

incluses dans les charges mensuelles (lire en encadré "Le pack de base". Leur coût a été renégocié, il en coûtera 4,45 € par mois au lieu de 4,65 € aujourd'hui pour un logement doté de l'interphonie et de la vmc.

⇒ 3 prestations supplémentaires sont proposées dans le pack de base :

- les dépannages du matériel de réception de la Télévision Numérique Terrestre,
- les interventions pour problèmes électriques dans le logement,
- les interventions sur les équipements gaz des locataires.

"Le pack de base comprend 3 prestations supplémentaires pour seulement 6 centimes de plus par mois. Ces 6 centimes couvrent la prise en charge des nouvelles prestations de maintenance sur les appareils de réception de la TNT; les deux autres prestations, normalement à la charge du locataire, sont prises en charge par l'Office" explique Samuel Lemerrier, Directeur Général. *"Le coût du pack de base est très attractif quand on sait que le coût horaire moyen du*

(NDLR. Les montants indiqués sont Hors Taxes, votre avis d'échéance indique des charges locatives TTC).

déplacement d'un professionnel, sans intervention, est de 60 à 80 €. Nous consulterons prochainement les locataires afin de les informer des prix et recueillir leur opinion." ■

LE PACK CONFORT EN OPTION POUR 2,59 €

Pour un confort optimal, un pack optionnel est proposé. Il comprend trois prestations supplémentaires pour 2,59 € mensuels de plus :

- entretien de la serrurerie et de la petite quincaillerie : 1,17 €,
- menuiseries intérieures et extérieures, occultations dont volets roulants (petites réparations locatives) : 1,33 €,
- remplacement de la serrurerie des boîtes aux lettres : 0,09 €.

Ce contrat est optionnel, il sera possible d'y adhérer chaque année à la date anniversaire.

VIE QUOTIDIENNE

Loyers

Une nouvelle solution pour payer en espèces

Afin de faciliter le paiement de votre loyer, Chartres Habitat étudie la possibilité de l'encaisser en espèces, par l'intermédiaire du service Eficash de la Banque Postale. Ce dispositif sera mis en place d'ici la fin de l'année. Il présente plusieurs avantages.

Simple

Il suffira de vous présenter dans n'importe quel Bureau de Poste en France, muni d'une pièce d'identité et de votre avis d'échéance. Vous remettrez ces documents au guichet avec le montant en espèces que vous souhaitez verser. Il ne sera pas nécessaire de

disposer d'un compte bancaire pour effectuer un versement.

Fiable

En échange de votre dépôt d'argent à la Poste, une attestation vous sera remise comme preuve de paiement. La somme déposée sera versée aussitôt sur le compte de Chartres Habitat (ce, grâce à un code-barres apposé sur l'avis d'échéance permettant d'identifier le créancier Chartres Habitat).

Gratuit

Aucun frais pour le locataire. Le coût sera entièrement supporté par Chartres Habitat. ■



A faire soi-même

Poser du papier peint

**Préparation du support**

Le mur doit être sec, propre et lisse. S'il est recouvert d'un ancien papier peint, le décoller. S'il est peint, enlevez les couches de peinture. Après avoir lessivé votre support et rebouché trous et fissures avec un enduit de rebouchage, il faut le laisser sécher. Ensuite le poncer délicatement au papier de verre fin et passer dessus une éponge humide pour le dépoussiérer. Pensez à retirer les prises et interrupteurs électriques.

Lors de l'achat et pour éviter les différences de teinte, tous vos rouleaux doivent être issus du même bain (le numéro du bain est indiqué sur l'étiquette accompagnant le rouleau).

Préparation de la pose

Tracer impérativement un repère vertical en début de pose : en haut de votre mur, à partir d'un angle, mesurer une largeur légèrement inférieure d'environ 2 cm à celle de votre rouleau de papier intissé. Cette réserve étant destinée à pallier un éventuel défaut d'aplomb du

mur. A l'aide d'un fil à plomb, tracez une ligne verticale, allant du plafond à la plinthe, qui servira de repère. C'est ce repère qu'il faudra suivre lors de la pose pour éviter que votre lé (largeur de papier) ne soit posé de travers.

La colle

Diluez la colle spéciale pour papier intissé en suivant les instructions du fabricant. Répartir la colle à la brosse à encoller uniformément sur une portion de mur un peu plus large que celle du papier. Pour les angles encollez avec un pinceau. Finis la table à tapisser et les temps de trempage ! Inutile aussi de préparer les lés : les découpes s'effectuent au cutter directement sur les murs.

Poser

C'est dans le marouflage que réside tout l'art de la pose de papier.

Pour poser le premier lé, il faut être prudent et précis car sa rectitude parfaite est fondamentale pour la suite de la

pose. Bien suivre le repère vertical tracé précédemment.

Mesurez la hauteur en ajoutant environ 5 cm pour les coupes. Positionnez le papier en haut du mur, côté droit suivant la ligne verticale. S'assurer que le haut du papier déborde un peu sur le plafond. En bas, coupez au cutter en laissant quelques centimètres de marge.

Maroufler

Quand le bord droit est bien positionné, lissez la surface avec la brosse de tapisier. C'est le marouflage, qui consiste à enlever l'excédent de colle et les bulles d'air. Il s'effectue de haut en bas puis du centre vers les bords, en veillant à ne laisser aucune cloque.

Araser

Le premier lé une fois posé, il faut l'araser, c'est-à-dire découper au cutter les bords qui dépassent au ras du plafond et des plinthes à l'aide d'une spatule.

Répétez ces opérations pour chaque lé, en veillant à bien les positionner bord à bord et à assurer le raccord des éventuels motifs. Pour les joindre bord à bord, il est possible de faire légèrement glisser le lé aussitôt après la pose.

Finitions

La roulette à joints permet d'estomper les joints.

Si les bulles de colle formées après la pose du lé sont rondes elles partiront toutes seules. Si elles sont longues, cela signifie qu'il y a trop de colle. Pour retirer un excès de colle après la pose, inciser en croix la bulle, avec un cutter, et chasser la colle avec un chiffon, avant de bien repositionner les bords. Nettoyer les débordements de colle avec une éponge humide.

Si pour des raisons de raccords de motif vos lés se chevauchent, passer la roulette à joints sur les jonctions entre les lés pour aplatir les traces de raccord.

En ce qui concerne les prises et interrupteurs électriques, une fois le papier sec, le couper au bord des boîtes d'encastrément avec un cutter. Puis replacer les prises et interrupteurs. ■



En images

La fête des voisins

MALGRÉ UNE MÉTÉO MAUSSADE, LA FÊTE DES VOISINS A PERMIS UNE NOUVELLE FOIS AUX LOCATAIRES DE PARTAGER UN MOMENT CONVIVIAL ET ATTENDU.

Beaulieu



Béthouart

Jean Roux



La Madeleine



Scolaires

Une aide aux devoirs dans votre quartier

Votre enfant a besoin d'une aide pour réaliser ses devoirs, il a du mal à se concentrer à la maison? La Ville de Chartres propose une aide aux devoirs dispensée par les animateurs et directeurs de centres de loisirs de l'association des Pep 28. "Il s'agit d'un service gratuit pour les collégiens, étendu aux élèves de CM1 et CM2 en fonction des places disponibles" explique Fabienne Desclouds, coordinatrice des Pep 28 (02 37 88 14 14).

- MPT, Beaulieu, lundi, mardi, jeudi de 17 à 19 h ;
- MPT, Hauts de Chartres, lundi, mardi, jeudi de 17 à 19h ;
- Collège Hélène Boucher, lundi, mardi, jeudi de 17h à 18h30. ■



**STATIONNEMENT
UN BOX
PRES DE VOTRE
DOMICILE**



Chartres Habitat dispose de boxes de stationnement dans plusieurs quartiers à Chartres. Pour connaître les emplacements disponibles au plus près de votre domicile adressez votre demande à l'adresse suivante:
location.parking@chartres-habitat.com ■



Beaulieu :

Les habitants mettent la main à la pâte!

Suite à la découverte de foyers de cuisson néolithiques à Beaulieu, le service archéologie de la Ville de Chartres, les animateurs des Maisons Pour Tous et le Muséum de Chartres ont organisé la deuxième fête de la galette.

Les habitants du quartier ont pour l'occasion confectionné et invité à déguster des galettes de Tunisie, Maroc, Turquie, Indonésie, Pologne, Antilles, Sénégal, Tibet... ■